

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jeudi 23 mars 2017

18h00, Espace Jeunes

Etaient présents :

HOUEL Astrid, GABILIER Mathis, ARBOIREAU Emy, BONNET Léa, HOREL Maxence, THIBAUT Eden, LEGEARD Annaëlle, DESERBAIS Lilly, AUBOUR Fantine, HOUEL Aymeric, CREMADES Adèle, SAVIN Mathis, BARBIER Antoine, CHARLES Luca, BEAUDOIN Tom, LUNET Corentin, CARRE Baptiste.

M. ROUX, Mme BAUDU HASCÖET, Mme PETIT, Mme MAURIN-MAUBERGER, Mme THIBAUT.

Mme RENAULT.

Absents et excusés :

VANNIER Thomas, LEFEBVRE Enzo, HERVE Enzo, SURGET Madyson, EL MAZANI Nabile, CARION Coralie.

Mme VAUCELLE, Mme NIVEAU.

1- APPROBATION DES PRECEDENTS COMPTES RENDUS.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des enfants du 09 février 2017 a été approuvé par tous les enfants, il n'y a eu aucune remarque.

2- DESIGNATION DES RAPPORTEURS PAR ETABLISSEMENT SCOLAIRE.

Un second compte rendu de cette réunion sera envoyé à chaque élu référent pour être distribué aux différents chefs d'établissements :

- ❖ Ecole St Joseph : CARRE Baptiste
- ❖ Ecole du Martray : BARBIER Antoine
- ❖ Ecole J. Prévert : CREMADES Adèle
- ❖ Collège Joachim Du Bellay : BEAUDOIN Tom
- ❖ Collège Chavagnes : envoyé par courrier

3- ORGANISATION DE LA CHASSE AUX ŒUFS 2017.

M. ROUX a refait un point sur l'organisation de la matinée (9h00 – 12h30), l'installation du matériel, les œufs en plastique à cacher, l'aide à l'accueil, l'accompagnement des enfants sur les pôles 1-6 ans et 6-11 ans.

Les affiches ont été distribuées aux rapporteurs pour qu'ils puissent les accrocher dans les écoles en demandant la permission à leur directeur ou directrice d'établissement scolaire et il a été précisé aux enfants de venir avec leur badge de CME.

Amandine a demandé aux enfants sur quel poste ils aimeraient être, sachant que tout le monde ne pourrait pas être au même endroit :

- L'accueil, et la sortie pour la distribution des chocolats : Mathis S, Astrid, et Annaëlle
- Le pôle des 1-6 ans : Tom, Antoine et Emy

- Le pôle des 6-11 ans : Mathis G, Baptiste, Léa, Eden, Aymeric, Lilly, Adèle

Fantine a précisé qu'elle ne sera sûrement pas présente, car elle préfère faire la chasse aux œufs.

4- ORGANISATION ET PREPARATION D'UNE SORTIE CULTURELLE.

Deux propositions de lieux ont été évoquées : la visite du Sénat à Paris ou l'Hôtel de Région à Bordeaux.

Les enfants se sont répartis en 4 groupes de travail :

- Tom, Lilly et Mathis G. ont travaillé sur les idées de demande de visite au Sénat. Voici ce qui a été retenu :

« M. Larcher, président du Sénat, nous sommes le CME (Conseil Municipal des Enfants) de Loudun, dans la Vienne. Nous aimerions venir visiter le Sénat pour voir comment cela fonctionne, mais aussi pour connaître les personnes et savoir ce qu'elles y font. Nous souhaiterions savoir à quoi sert le Sénat ».

- Baptiste, Antoine, Adèle, Mathis S. et Corentin ont travaillé sur les questions à réfléchir pour le jour J. Ci-dessous, les questions qu'ils ont retenues :
 - ✓ Pourquoi vous êtes-vous présenté au Sénat ?
 - ✓ Que faites-vous au Sénat ?
 - ✓ Jusqu'à quel âge peut-on être sénateur ?
 - ✓ Combien il y a de sénateurs ?
 - ✓ Etes-vous déjà venu à Loudun ?
 - ✓ Depuis combien de temps êtes-vous sénateur ?

- Luca, Aymeric, Emy, Annaëlle et Eden ont travaillé sur les idées de demande de visite à l'Hôtel de Région. Voici ce qui a été retenu :

« Bonjour, nous sommes le CME (Conseil Municipal des Enfants). Nous aimerions bien visiter l'Hôtel de Région pour en savoir plus sur notre région et sur l'Hôtel de Région (exemples : savoir combien de départements il y a dans la région, le rôle du Conseiller Régional,...). L'année dernière nous sommes allés visiter l'Assemblée Nationale ».

- Astrid, Fantine, Maxance et Léa ont travaillé sur les questions à réfléchir pour le jour J. Ci-dessous, les questions qu'ils ont retenues :
 - ✓ Combien y a-t-il de gens dans l'Hôtel ?
 - ✓ A quoi ça sert ?
 - ✓ Qui dirige l'Hôtel ?
 - ✓ Quel est son rôle ?
 - ✓ Combien fait-il en superficie ?
 - ✓ Quels sont les rôles des personnes qui travaillent ici ?
 - ✓ Depuis combien de temps est-il construit ?
 - ✓ Est-ce qu'il y a de la parité ?

Léa explique la définition de la parité : c'est quand il y a autant de filles que de garçons.

M. Roux rajoute que la loi de la parité est notamment au sein du Conseil Municipal. Il précise aussi qu'il faut savoir se mettre d'accord quand on travaille en groupe pour savoir qui est le rapporteur.

Le président du Sénat est Mr Larcher.

5- QUESTIONS DIVERSES.

Nous avons fait un tour de table pour savoir ce que les enfants pensaient des Elections Présidentielles :

- Luca, Eden, Corentin, Fantine, Mathis G, Baptiste, Emy, Léa, Tom, Aymeric et Adèle n'ont aucune remarque sur cela.
- Maxance : Pourquoi faire une élection présidentielle ?
Pourquoi il y a-t-il un président ?
- Mathis S : Jusqu'à combien il peut y avoir de candidats qui se présentent ?
- Antoine : Pourquoi avoir autant de parrainages ?
- Astrid : Pourquoi moins de femmes que d'hommes ?
- Lilly : Pourquoi autant de personnes se présentent pour être élu président ?
- Annaëlle : Pourquoi Emmanuel Macron veut remettre le service militaire pour seulement 1 mois ?

La prochaine fois nous essayerons de répondre à ces questions tous ensemble pour pouvoir organiser un débat.

Il est rappelé aux enfants de respecter les horaires et que les séances débutent à 18h.

LA SEANCE EST LEVEE A 19h00